

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité – Justice- Travail

Autorité contractante :

Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES DEMANDE DE COTATION

DOSSIER DE PRESELECTION

Emis le : 19/05/2025

Pour les prestations de : Recrutement d'un cabinet pour la certification des acteurs de la chaîne de passation en audit et management des marchés publics.

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_PRMP_101101

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : PRMP (X1.P4)

Mai 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Recrutement d'un cabinet pour la certification des acteurs de la chaîne de passation en audit et management des marchés publics.

Référence du marché : PI_PRMP_101101

AVIS N°: AMI ~~011~~ /CDCB/DG/PRMP/2025 du ...19/05/...2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin, version n°2 publié sur le portail web des marchés publics le **29 avril 2025**.
2. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les activités inscrites au PTA 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement d'un cabinet pour la certification des acteurs de la chaîne de passation en audit et management des marchés publics**.
3. Les prestations consistent à accompagner la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin dans la mise en œuvre d'un processus de certification des acteurs de la chaîne de passation des marchés publics en matière d'audit et de management des marchés. Il s'agira :
 - d'outiller les participants sur les principes, méthodes et outils de l'audit et du management des marchés publics ;
 - de renforcer la capacité des participants à analyser, planifier et gérer efficacement les procédures de passation ;
 - d'évaluer les compétences acquises et procéder à une certification reconnue.
4. Le délai de réalisation de la mission est de **six (06) mois**.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **15 Pages** environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Un minimum de trois (03) plis est requis pour procéder à l'ouverture des manifestations d'intérêt.
8. La méthode de sélection est la : Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SFQC). Seul le candidat qui présentera le meilleur niveau de qualification et d'expérience, et classé premier sera invité à présenter ses propositions technique et financière aux fins de négociation.
9. Aux dates et heures limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidats ont soumissionné, l'autorité contractante peut soit contacter d'autre cabinets ou firmes en fonctions de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	- Inscription du domaine « Formation » sur le RCCM ou les Statuts (10 pts) - Non inscription du domaine « Formation » sur le RCCM ou les Statuts. (00 pt).	Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[25]	• Pour les anciens cabinets Avoir réalisé au moins quatre (04) missions en renforcement de capacité et certifications en audit et gestion des marchés publics au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes au cours des dix (10) dernières années. (25 points à raison de 6,25 points par mission) ✓ 01 expérience complète = Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution appuyée des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) à raison de 6,25 pts ; ✓ Une expérience non complète = 00 point. • Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence - Disposer d'un personnel d'encadrement titulaire d'un diplôme BAC + 5 en marchés publics, justifié par la copie légalisée du diplôme (5 pts). - Diplôme valide = 05 pts - Diplôme non valide = 00 pt. - L'intéressé doit avoir participé au cours des 10 dernières années	• Pour les anciens cabinets Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement proposé (Attestations de

		à la réalisation d'au moins cinq (05) missions en renforcement de capacité et certifications en audit et gestion des marchés publics au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, Justifiés par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation. (20 points à raison de 5 points par missions).	service fait ou de bonne fin d'exécution)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[50]	• Pour les anciens cabinets Avoir réalisé au moins : - trois (03) missions de renforcement des capacités en audit et gestion des marchés publics au profit d'institutions financières, justifiées par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation (30 pts à raison de 10 pts par mission) ; - deux (02) missions de Certifications en audit et/ou management des marchés publics au profit d'institutions financières, justifiées par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation (20 pts à raison de 10 pts par mission). 01 expérience complète = Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution appuyée des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). • Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Le personnel d'encadrement proposé doit avoir participé au cours des dix (10) dernières années à la réalisation d'au moins : - trois (03) missions de renforcement des capacités en audit et gestion des marchés publics au profit d'institutions financières, Justifiées par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation. (30 pts à raison de 10 pts par	• Pour les anciens cabinets Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement proposé (Attestations de service fait ou de bonne fin d'exécution)

		mission). - deux (02) missions de Certifications en audit et/ou management des marchés publics au profit d'institutions financières Justifiées par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation. (20 pts à raison de 10 pts par mission).	
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	- Note de présentation du cabinet = 2,5 pts - Organigramme = 2,5 pts	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	1. Production de la liste du personnel professionnel à affecter à la mission. (02 pts). 2. Expert senior principal : Titulaire d'un diplôme BAC+5 en marchés publics avec au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine , justifié par la copie légalisée du diplôme (05 pts). ➤ Diplôme conforme : 03 pts ➤ Diplôme non conforme : 00 pt ➤ Ancienneté du diplôme (au moins 5 ans à compter de l'année d'obtention) : 2 pts ➤ Ancienneté du diplôme (moins de 5 ans à compter de l'année d'obtention) : 0 pt 3. Expert senior assistant : Titulaire d'un diplôme BAC + 5 en marchés publics avec au moins quatre (04) ans d'expérience dans le domaine , justifié par la copie légalisée du diplôme (03 pts) : ➤ Diplôme conforme : 02 pts ➤ Diplôme non conforme : 00 pt ➤ Ancienneté du diplôme (au moins 4 ans à compter de l'année d'obtention) : 1 pt	Liste du personnel et copie légalisées des diplômes + CV signé et attestation de travail ou de service fait légalisée

		➤ Ancienneté du diplôme (moins de 4 ans à compter de l'année d'obtention) : 0 pt	
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante (60) points.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.



11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** de la CDC Bénin sis au 1er étage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 minutes et 14 heures à 17 heures 30 minutes. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du ...19 Mai.....2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** de la CDC Bénin sis au 1er étage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 minutes et 14 heures à 17 heures 30 minutes. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, le tout dans une enveloppe unique portant la mention ci-après : « AMI.011./CDCB/DG/PRMP/2025 du 19.05.2025... relatif au recrutement d'un cabinet pour la certification des acteurs de la chaîne de passation en audit et management des marchés publics » à l'adresse ci-après: Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin); Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sise au 1^{er} étage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Emigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou ; au plus tard le ...30 Mai.....2025 à 09 heures 00 minute.

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC**

Bénin) ; Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sise au 1^{er} étage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Emigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou ; le30 Mai..... 2025 à 09 heures 30 minutes.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Fait à Cotonou, le 19/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics


Herbert Emmanuel VIEYRA

I. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant
de l'Autorité Contractante/structure
déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]¹ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.² ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme.

¹ Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

² Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation